



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS – LES ISSAMBRES

SIEGE SOCIAL : 333 Ave du Beaupré. 83380 LES ISSAMBRES

☎ 04 94 76 31 94 mail : ciearcroquebrune1@orange.fr

Association Loi 1901 - SIRET 441 738 119 00029-APE 9312Z

Agrément Ministère Jeunesse et Sports 83 S 217

Affiliée Fédération Française de Tir à l'Arc. C2383017

Obtention du Label Bronze en Août 2008

<http://archersderoquebrune.monsite.wanadoo.fr/>



La Compagnie de Tir à l'Arc de Roquebrune-Les Issambres a le plaisir de vous
convier aux concours **FITA 2 x 70 m** et **FEDERAL 2 x 50 m**
du **20 juin 2010**

Concours sélectif pour les Championnats de France FFTA
Championnat de Ligue en Fédéral 2 X 50 m
et challenge « Laurent PENALVER »

LIEU : sur le stade de la Bouverie à Roquebrune sur Argens (Plan d'accès joint)

Dimanche 20 juin HORAIRES :	Ouverture du Greffe	Volée d'échauffement (2 volées)	Début des Tirs en volée de 6 flèches
Tir n°1 : Matin FITA	07h30	08h00	08h30
Tir n°2 : Après-midi Fédéral	13h30	14h00	14h30

ARBITRAGE : Sous la responsabilité de Jean-Luc VEYRIER

Eve DOSSAL, Sandrine PICAUD et Francis PICAUD

Catégories	FITA	Fédéral	Blasons
BH - BF	2x30 m	2x20 m	122
MH - MF	2x50 m	2x30 m	122
Autres	2x70 m	2x50 m	122

Participation au « Challenge Laurent PENALVER » en arc classique : Une seule Equipe par Club (A déposer à l'inscription ou au greffe) composée de 1 jeune (Benjamin, Cadet ou Junior) - 1 Senior - 1 Vétéran ou Super Vétéran. L'équipe est composée au minimum d'une femme. Le trophée remis à l'Equipe gagnante sera à remettre en jeu chaque année mais restera acquis à l'Equipe qui l'aura gagné 3 années de suite.

RECOMPENSES : Aux 3 premiers de chaque catégorie (individuelle et par Equipe)

PARTICIPATION par départ : Adultes 8 € et Jeunes 6 € (Juniors compris), règlement impérativement lors de votre engagement, les inscriptions réglées seront prioritaires.

INSCRIPTIONS : Sur bulletin joint à renvoyer **au plus tard pour le mercredi 9 juin 2010, complété** par les Equipes et **accompagné** du règlement à :

Mme Dominique Vagner - 236 Route du Vieux Plantier - 83340 Le Cannet des Maures

Tel : 04.94.60.85.05 ou 06.47.93.97.33 - e-mail : dominique.vagner@orange.fr

Licences : Dépôt au greffe avec le certificat médical obligatoire.

Matériel : Contrôle du matériel avant les flèches d'essai.

Tenue : De club ou blanche **OBLIGATOIRE** (Polo de sponsor d'archerie autorisé) jusqu'au podium compris

RESULTATS : vers 18 h00 suivi du verre de l'amitié. (Les horaires sont donnés a titre indicatif)

BUVETTE : Boissons et sandwiches sur place

A Tous, recevez notre cordial salut dans l'attente de vous retrouver nombreux lors de cette manifestation.



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE ROQUEBRUNE SUR ARGENS – LES ISSAMBRES

SIEGE SOCIAL : 333 Ave du Beaupré. 83380 LES ISSAMBRES

☎ 04 94 76 31 94 mail : ciearcroquebrune1@orange.fr

Association Loi 1901 - SIRET 441 738 119 00029-APE 9312Z

Agrément Ministère Jeunesse et Sports 83 S 217

Affiliée Fédération Française de Tir à l'Arc. C2383017

Obtention du Label Bronze en Août 2008

<http://archersderoquebrune.monsite.wanadoo.fr/>



FICHE D'INSCRIPTION Aux concours 2 x 70 m et 2 x 50 m du 20 juin 2010

[A retourner impérativement accompagnée du règlement au plus tard](#)

[Pour le mercredi 9 juin 2010](#)

CLUB :

RESPONSABLE :

 :

NOM- PRENOM	Cat.	N° Licence	N° de tir (1 ou 2)	FEDERAL ou FITA	Montant
TOTAL Adultes 8 € et Jeunes 6 € (Juniors compris) :					

DESIGATION DES EQUIPES (Obligatoire) :

Les inscriptions accompagnées du règlement seront traitées en priorité par ordre chronologique de réception.

A ENVOYER A : Madame Dominique Vagner - 236 Route du Vieux Plantier
83340 Le Cannet des Maures

Tel : 04.94.60.85.05 ou 06.47.93.97.33

e.mail : dominique.vagner@orange.fr

